

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE  
COMMUNE D'AMBILLOU**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AMBILLOU**

L'an deux mil vingt-quatre, le 04 juillet, à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Bruno CHEUVREUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 27 juin 2024.

La séance a été publique.

*Effectif légal du conseil municipal : 19*

*Nombre de conseillers en exercice : 19*

Etaient présents 8	CARRE Lucette, BARRIER Charles, BOCAGE Jean-Yves, CHENEAU Céline, BIZARD Bernadette, TEIXEIRA Garry, DELAUNAY Jennifer, DELETANG Claude.	
Etaient Absents 11	CHEUVREUX Bruno, <i>Excusé</i>	--
	BETTE Thierry, <i>Excusé</i>	--
	MARECHAL Marielle, <i>Excusée</i>	<i>Pouvoir à Charles BARRIER</i>
	MICHAUD Jean-Claude, <i>Absent</i>	--
	ROZO Emmanuelle, <i>Excusée</i>	<i>Pouvoir à Jennifer DELAUNAY</i>
	RICHARD Pascal, <i>Absent</i>	--
	BROSSARD Angéline,	<i>Pouvoir à Bernadette BIZARD</i>
	TOUCHARD Valérie,	<i>Pouvoir à Lucette CARRE</i>
	BRAUD Santiana,	<i>Pouvoir à Céline CHENEAU</i>
	SUZANNE Julie, <i>Excusée</i>	--
	HEMOND Sylvie, <i>Excusée</i>	--

**Votants : 13**

*Le quorum n'est pas atteint, toutefois la séance est déclarée ouverte à 19h. Il est précisé qu'aucune délibération n'est inscrite à l'ordre du jour : il n'y aura aucun vote.*

*Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.*

Lucette Carré a été désignée pour remplir cette fonction

**Ordre du jour de la séance**

**Aucune délibération n'a été inscrite à l'ordre du jour.**

**Délibérations**

--

**Décisions du Maire :**

--

**Informations diverses**

- Accord PC sur les préaux de l'école,
- Démarrage des travaux : changement des éclairages dans l'école,
- Démarrage des travaux : installation du jeu de cour (maternelle),
- Démarrage des travaux : installation PPMS.
- Point sur les travaux d'extension du pôle de services,
- Départ du pôle de services : Marie Diacre,
- Demande de renseignement sur les nouveaux bureau (dentiste)
- Signature d'un devis pour la réalisation d'une étude thermique de la salle des fêtes.
- Demande de l'ANVAL - Panneaux indication courts d'eau sur la commune,
- Gestion différenciée des espaces verts
- Contrôle comptable automatisé (Indicateur de Pilotage Comptable),

**Point sur les travaux en cours :**

Accord PC sur les préaux de l'école :

Lucette Carré informe les élus que le permis de construire des préaux de l'école a été accordé et que les travaux vont pouvoir commencer au cours de l'été.

Changement des éclairages dans l'école :

Les éclairages dans les bâtiments des deux groupes scolaires vont être changés en led.  
Les travaux vont commencer dès ce 8 juillet et devraient durer environ 2 semaines.

Installation du jeu de cour (maternelle) :

Un jeu de cour a été commandé pour le groupe maternel. L'installation se fera pendant les vacances d'été.

Installation des alarmes PPMS :

L'installation des alarmes PPMS est également prévue cet été.

Extension du pôle de services :

Les travaux se poursuivent bien et aucun retard n'est constaté.

Il est précisé que la Mairie a été contactée par un nouveau spécialiste en vue d'occuper un bureau. Un rendez-vous va être fixé prochainement.

ANVAL - Panneaux indication courts d'eau sur la commune :

Charles Barrier et Jean-Yves Bocage ont identifiés tous les cours d'eau du bassin de la Bresme passant sur la commune.

A partir de ce recensement, des panneaux vont être réalisés et financés par l'ANVAL (Syndicat mixte des affluents Nord Val de Loire) puis posés par la commune.

7 panneaux vont être commandés.

Gestion différenciée des espaces verts :

Charles Barrier informe le Conseil Municipal avoir reçu une documentation sur la gestion différencier des espaces verts.

Il pourrait être intéressant pour la commune d'entamer une démarche de réflexion sur ce point. En effet, du fait de la suppression des produits phytosanitaires, il devient compliqué d'entretenir tous les espaces verts de commune de la même manière.

On s'aperçoit qu'il pourrait être opportun de revoir nos pratiques.

Démarche proposé par le réseau FREDON :

1. Réaliser un inventaire quantitatif et qualitatif des espaces verts de la commune,
2. Déterminer des objectifs d'entretien en fonction des lieux identifiés dans l'inventaire :
  - Entretien très soigné
  - Entretien intermédiaire
  - Entretien extensive
  - Entretien naturel
3. Prescriptions d'entretien (hauteur de tonte, fréquence, création de zones refuge pour la biodiversité, ...)
4. Mise en place de la gestion différenciée et communication auprès des habitants.

Contrôle comptable automatisé (Indicateur de Pilotage Comptable) :

Lucette Carré informe les élus que la Trésorerie de Chinon effectue des contrôles de qualité sur la comptabilité de la commune et qu'il est désormais donné une note.

En 2022 la note était de 100/100.

En 2023, la note est de 87.50/100 : cette diminution s'explique par 1 écriture d'amortissement et 1 recette non enregistrées en 2023.

Ces deux écritures ont été régularisées sur 2024.

**La séance est levée à 19 h 50**

Le (la) Secrétaire de Séance	Le Maire, Bruno Cheuvreux
------------------------------	---------------------------